

Le magazine des Agriculteurs Biologistes et Biodynamistes du Maine et Loire



**Retour sur la « Journée Blés » p.4**



**Retour sur la pétition  
« Non aux serres chauffées » p.3**



**Les dates des formations sont à  
jour ! p.15**



Violaine, administratrice Gabb  
et son conjoint Gérard

## Sommaire



Actualités	3
Angers et Baugeois	5
Mauges et Choletais	6
Segréen	8
Saumurois	9
Maraichage	10
Resto-co	11
Transmission	12
Communication	13
Vie du GABB	14
Formations	15
Annonces	16

BIOTOP est le bulletin d'information destiné aux adhérents du GABBAnjou.

**Directeurs de la publication:**

Catherine DELESVAUX  
Sylvie FRADIN-RABOUIN  
Stéphane MERLET

**Secrétaires de rédaction :**

Hélène CHASLE  
Emeline CORNET  
Sandra CORMIER  
Adrien LISEE  
Mathilde ROCHE  
Mathy ROCHE  
Marion ROHRBACHER  
Nathalie SEVAUX  
Audrey BARRIER  
Caroline CLERGET  
Marion POIRAUD

GABBANJOU 70 route  
de Nantes 49610 Mûrs-  
Erigné Tel 02 41 37 19 39

## Le chauffage des serres : grain de sable ou pavé dans la mare ?

Depuis 2008, avec le réseau FNAB, les productrices et producteurs se questionnent sur le changement d'échelle de la bio en France. Partout dans les régions, ils essayent d'en mesurer les impacts et les conséquences. Ce changement est en cours comme celui du changement climatique. Il avance à petits pas mais sûrement ; et si l'on peut dire, dans le cas du changement climatique, que nous sommes souvent dans la position de le subir, nous pouvons affirmer sans trop nous tromper que le changement d'échelle de la bio passe par des processus que nous pouvons mesurer avec plus de facilité.

La bio qui s'est développée depuis une vingtaine d'années a su montrer sa capacité à construire des filières. Jusqu'à présent **les valeurs** qui ont servi de socle à leurs édifications ont été puisées dans :

- **L'écologie**, comme vecteur d'un retour à l'équilibre entre la nature et son usage par les Hommes.
- **L'économie**, comme ressource d'usage dans les échanges marchands et facteur de reconnaissance de la valeur du travail des paysannes et paysans, dans leur quotidien.
- **Les valeurs sociales**, par la redistribution d'une partie de la valeur ajoutée vers des emplois non délocalisables et chargés de sens.
- **La volonté d'établir un véritable projet dans la société** grâce aux échanges transversaux que cette forme d'agriculture réinvente avec de nouveaux liens sociaux.

**La « nouvelle bio »**, quant à elle, se moque bien de savoir si nous existons car ces nouveaux promoteurs ne s'intéressent qu'au pilier économique tout en utilisant les autres piliers comme objet de marketing. L'objectif pour eux est d'être les premiers à s'emparer du marché bio juteux, doté d'une croissance à 2 chiffres. Alors que nos réseaux ont travaillé à construire notre devenir au travers d'un cahier des charges de production, ils arrivent et commencent par faire ce que tout bon économiste se doit de réaliser dans ce monde là : réduire les contraintes qui entravent **le marché** pour le rendre accessible au plus grand nombre.

**Tous les arguments sont bons !** Chez Coop de France par exemple, le potentiel de producteurs serait de 8000, bientôt plus que l'ensemble des maraichers bio de France ??? Les surfaces qu'ils mettent en œuvre sont de l'ordre de 0.2 % aujourd'hui et « oh, surprise ! » ils pourraient, si l'on accepte le chauffage des serres, doubler dans les 5 ans. Extraordinaire !

Avec de tels arguments, on comprend tout l'intérêt de la commission réglementation de l'INAO\* à nous faire venir, à Paris, en plein mois de juin, pour débattre de l'adaptation du guide de lecture de la réglementation Européenne bio et voir comment nous pourrions inscrire cela, ensemble, dans le droit français.

En réalité, pendant que l'on occupe les différents acteurs de la bio sur le sujet du chauffage des serres, d'autres ailleurs prennent des décisions sur le fond en tant que businessman au nom des intérêts du plus grand nombre (sous-entendu faire produire à moins cher, de la bio pour tous ...).

Je ne reviens pas sur les arguments présentés depuis quelques mois par les membres du réseau qui s'inscrivent dans le bon sens. Je m'interroge sur la facilité des interprofessions conventionnelles à faire feu de tous bois pour prendre en main ce « segment » de marché. Notre réseau survivra-t-il aux coups de boutoirs que veulent nous infliger ces exploitants de dernière génération ? Comment saurons-nous transformer notre cahier des charges de production pour le différencier de l'eurofeuille? Quelles seront les valeurs positives que nous souhaiterons mettre en avant ? Quelle urgence avons-nous à réagir? Le changement climatique en cours va nous obliger à changer nos façons de travailler. Comment adapterons-nous nos façons de travailler? Il y a sans doute une multitude de façons d'y répondre. Ces réponses nous appartiennent et il nous reste à les mettre en œuvre. Bon courage à tous et bel été.

Violaine & Gérard, maraîchers bio St Georges sur layon



## Le prosulfocarbe, une menace très volatile

Pour tout savoir sur le scandale du prosulfocarbe, nous vous recommandons de lire les articles rédigés sur ce sujet dans le **BIOTOP N°89** (février 2019) et le **Bulletin CAB N° 129** (juillet 2019). Vous trouverez en pièce jointe la **liste des produits contenant du prosulfocarbe**.

Nous vous invitons à partir à **la rencontre de vos voisins conventionnels** afin de leur demander d'appliquer ces produits avec **la plus grande vigilance**, au risque de voir les cultures voisines, bio et non bio, déclassées. Le GABB met à votre disposition un courrier type à adapter en fonction de votre besoin. N'hésitez pas à nous le demander !

## Non à l'industrialisation de la bio !

FNAB

**La FNAB se félicite du compromis sur les serres chauffées et remercie la mobilisation.**

Le 11 juillet avait lieu le Comité National d'Agriculture Biologique (CNAB) qui devait se prononcer sur l'avenir des serres chauffées bio après deux mois de campagne contre le chauffage menée par la FNAB avec le Réseau Action Climat, la Fondation Nicolas Hulot et Greenpeace France. Avec 22 voix pour et 15 voix contre, le CNAB a voté un premier encadrement du chauffage pour les serres biologiques. Si ce compromis, proposé par le ministère de l'agriculture et soutenu par la FNAB, n'interdit pas totalement le recours au chauffage en bio, il le limite très fortement et pose une première limite au risque d'industrialisation de l'agriculture biologique. => **Jusqu'à aujourd'hui il n'y avait aucun encadrement sur l'utilisation du chauffage dans les serres bio, cette décision est donc une avancée significative.**

**Un recours au chauffage fortement limité!**

Que dit la décision du CNAB : les fruits et légumes biologiques d'été cultivés sous serres chauffées ne pourront pas être commercialisés avant le 1<sup>er</sup> mai de chaque année. De plus, dès le 1<sup>er</sup> janvier 2020 tous les nouveaux projets de serres chauffées bio devront avoir recours à 100% d'énergies renouvelables, toutes les serres qui chauffent aujourd'hui devront passer en 100% renouvelables d'ici 2025. « Ça signifie que pour un légume comme le concombre on est dans la saison et donc il n'y aura plus besoin de chauffage et c'est le second légume cultivé sous serre chauffée. Pour la tomate ou le poivron il y aura encore un peu de chauffage mais ça va diviser par deux la consommation d'énergie et imposer le tout renouvelable » explique

Jean-Paul Gabillard, producteur de légumes en Bretagne et secrétaire national légumes à la FNAB.

**Un appel collectif pour maintenir une bio éthique et durable!**

80 000 signataires, 70 chefs cuisiniers de tous horizons dont le chef engagé et triplement étoilé Olivier Roellinger, 20 associations, 100 parlementaires, ont lancé un véritable cri du cœur au ministre de l'agriculture pour le maintien d'une bio éthique et durable pendant cette campagne.

**Deux visions du développement de l'agriculture biologique s'opposent.** « En voulant autoriser sans limite le chauffage des serres pendant tout l'hiver, les coopératives agricoles et les chambres d'agriculture proposent un projet d'artificialisation de l'agriculture biologique. C'est un non-sens éthique et une impasse agronomique que nous rejetons » conclut Guillaume RIOU, président de la FNAB.

**La question des effluents** était également à l'ordre du jour du CNAB du 11 Juillet Dernier. Le commissaire du gouvernement a demandé le report d'1 an de l'application de la nouvelle règle qui interdit l'utilisation de fertilisants issus d'élevage en cage, grille ou caillebotis intégral. Les représentants de la FNAB étaient opposés à ce report qui a quand même été voté. Ces nouvelles règles devraient donc entrer en application au 1<sup>er</sup> Janvier 2021.



Pour en savoir plus sur ces deux sujets, contactez : Mathy ROCHE, [mathygabbanjou@orange.fr](mailto:mathygabbanjou@orange.fr) ou Emeline CORNET [ecornetgabbanjou@orange.fr](mailto:ecornetgabbanjou@orange.fr) – par téléphone 02.41.37.19.39

### Nathalie, en congé maternité :

« Il fait beau, il fait chaud ! C'est l'occasion pour moi de partir en grandes vacances quelques mois pour accueillir mon 2<sup>ème</sup> bébé bio. Je vous retrouve avec j'espère 2-3 dizaines de degrés de moins en janvier ! Bel été et bonnes récoltes. »

### Hélène, sa remplaçante :

« Ça y est, Nathalie vient de partir en congé « maternité ». Mais pas de panique, je l'ai bien écouté, beaucoup interrogé et surtout, j'ai tout noté ! Mais au juste, qui suis-je ? Je m'appelle Hélène Chasle. Fille d'agriculteurs désormais à la retraite, j'ai toujours aimé l'agriculture au point de suivre un cursus agricole. J'ai découvert la « bio » en 2002. Alors étudiante au lycée du Fresne, je travaillais sur le marché bio d'Angers et proposais aux adhérents du GABB une maquette de jeu de l'oie pour expliquer l'agriculture biologique aux enfants. Quelques diplômes (BTSA Horticole, Ingénieur agricole, Bachelor Communication...) et expériences plus tard (CIVAM Agrobio 47, Théâtre Foirail Camifolia, GEIQ Agriqualif 49, CPIE Loire Anjou, VEGEPOLYS...), mes convictions sont toujours là et je suis heureuse d'intégrer l'équipe du GABB Anjou pour de beaux projets ! Au plaisir de vous rencontrer et échanger prochainement ! »



Nathalie Sévaux



Hélène Chasle

### Victor, le nouveau stagiaire :

« Je suis arrivé au GABBAnjou le 10 juin pour 2 mois à l'occasion du stage de 2<sup>ème</sup> année AgroParisTech en cursus ingénieur. Mon stage consiste à mener une enquête auprès des maraîchers bio du département, afin d'identifier leurs modes de commercialisation. Les résultats de l'enquête seront condensés sous forme d'un livret permettant d'aiguiller les (nombreux) porteurs de projet en maraîchage bio. Cette enquête est encadrée par Mathy ROCHE. J'ai découvert le monde agricole assez tard, à l'occasion de mon école d'ingénieur. Ma sensibilité et mon intérêt pour ce milieu vont croissant. Par ailleurs, j'ai vécu en Anjou jusqu'à la fin du lycée et je suis heureux de revenir sur ma terre natale. »



Victor Lebeau

## Bilan journée blés Paysans du 1<sup>er</sup> juillet à la ferme du Pont de l'Arche

Audrey



L'édition 2019 de la journée « blés paysans » était une nouvelle fois riche d'échanges. Elle a su réunir de nombreux contributeurs de ces pratiques alternatives et susciter de nouvelles perspectives.

### En quelques chiffres :

- Près de **100 participants**, dont producteurs, paysans boulangers, techniciens, conseillers, chercheurs, étudiants et quelques curieux !
- **200 variétés paysannes** dans la collection !
- **3 ateliers** avec pour thèmes : la carie du blé, la conservation des semences et la réglementation des échanges.



**Contact :** Adrien Lisée, [aliseegabbanjou@orange.fr](mailto:aliseegabbanjou@orange.fr)-02 41 37 19 39



## Le PCAET (Plan Climat Air et Énergie Territorial), c'est quoi ?

Le PCAET fait suite aux engagements internationaux pris par la France sur le Climat. Il s'agit d'un projet local consistant en une feuille de route (révisable tous les 6 ans) posant de manière concrète les actions à mettre en place pour lutter contre le changement climatique et adapter le territoire à ces changements. La mise en œuvre d'un PCAET est obligatoire pour les intercommunalités de plus de 20 000 habitants. La Communauté de Commune du Baugeois-Vallée est elle aussi concernée.

En effet, la population du Baugeois-Vallée compte 7 communes rassemblant près de 36 000 habitants. L'intercommunalité s'est par conséquent engagée à réaliser un PCAET.

Pour ce faire, elle devra suivre le schéma d'élaboration imposé à l'ensemble des PCAET :

- Phase 1 : Établissement d'un diagnostic,
- Phase 2 : Mise en évidence d'une stratégie territoriale,
- Phase 3 : Choix d'un plan d'actions,
- Phase 4 : Suivi et évaluation des mesures initiées.

Au printemps 2019, les phases 1 et 2 ont fait ressortir une liste de **33 objectifs**, dont plusieurs concernant l'agriculture puisque le territoire compte 417 fermes. L'agriculture est responsable près de 45 % des émissions de gaz à effet de serre, ce qui représente en Baugeois-Vallée environ 174 tonnes/km<sup>2</sup> (contre 312 t/km<sup>2</sup> en moyenne dans le département).

Voici quelques objectifs retenus :

- Favoriser les circuits courts alimentaires de proximité,
- Améliorer la gestion de la ressource en eau en quantité et en qualité,
- Accompagner l'adaptation du secteur agricole, reconnue comme activité centrale du territoire et outil pour la séquestration du carbone,
- Préserver la biodiversité,
- Structurer les filières économiques locales,
- Développer un mix d'énergies renouvelables.

Le développement de l'Agriculture Biologique peut répondre à plusieurs objectifs de ce PCAET. C'est pourquoi, il est important de participer aux différentes réunions d'élaboration ouvertes au public. Ceci pour être acteur/actrice de son territoire mais aussi pour appuyer l'intérêt de l'ouvrir davantage à l'Agriculture Biologique. Ce qui est vrai pour le Baugeois-Vallée l'est également pour les autres territoires du département.

Pour démontrer notre intérêt, pourquoi ne pas commencer par réaliser des diagnostics de type CAP'2ER, un dispositif permettant aux éleveurs d'herbivores d'évaluer l'empreinte environnementale de leur ferme et identifier leurs marges de progression ? Ceci d'autant plus qu'il existe une forte probabilité pour que les élevages biologiques se situent dans « le haut du panier », ce qui démontrerait, données chiffrées à l'appui, l'efficacité des fermes bio en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Concernant les circuits courts alimentaires de proximité, pourquoi ne pas en profiter pour approvisionner en produits Bio les cantines et autres collectivités comme le prévoit la loi Égalim (20% de bio dans les cantines d'ici 2022) ? Cela nécessiterait une structuration de l'offre (organisationnelle et logistique), pour créer une économie locale et solidaire.

\* \* \*

=> Le GABBAjou peut être un partenaire utile et efficace par son expérience pour mettre en œuvre certains des objectifs des PCAET, à condition toutefois que les élu(e)s des territoires et les personnes chargé(e)s de développement territorial aient bien connaissance des compétences de notre réseau, d'où l'importance de suivre et participer à cette initiative!



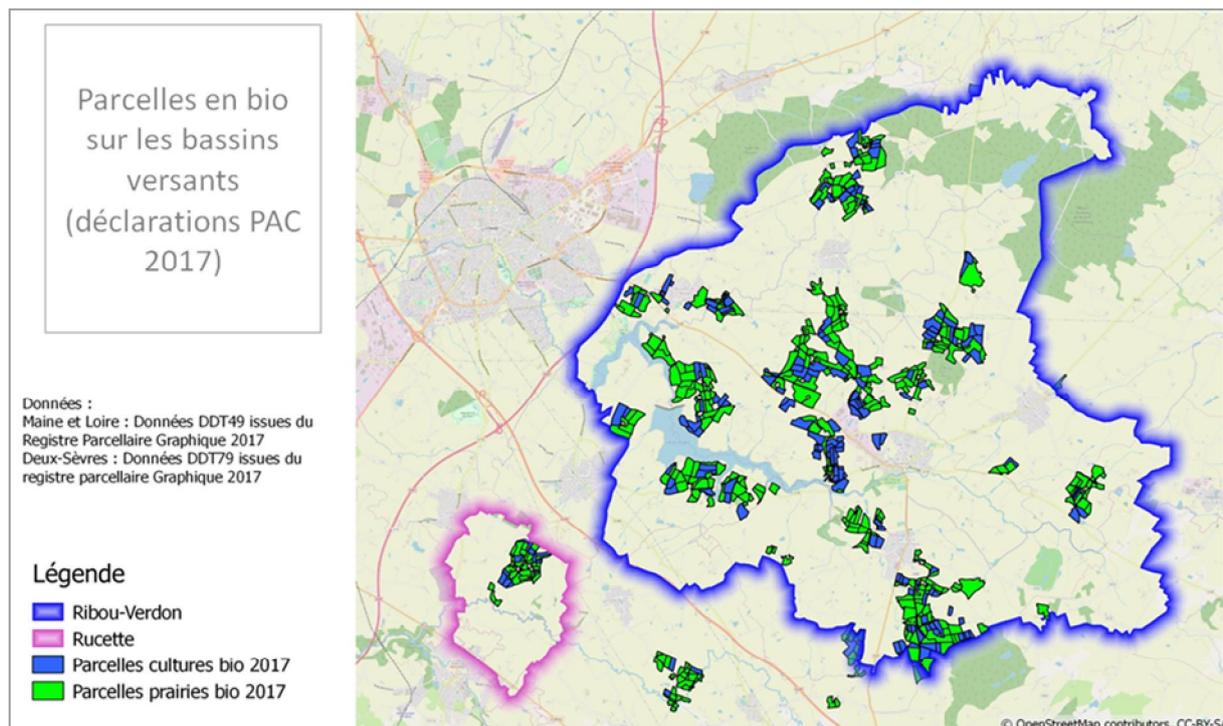


## Choletais, diagnostic d'opportunité du développement de l'agriculture bio

Depuis 2016 de nombreuses actions en faveur de l'agriculture bio ont été conduites sur le territoire du choletais. Une étude sur le potentiel de développement de l'agriculture bio autour des captages d'eau de Ribou-Verdon a, par exemple, permis d'amorcer de nouvelles actions. La voici expliquée.

Cette étude a emprunté une méthode utilisable sur de nombreux territoires, en s'articulant autour de **3 grands axes de questionnement**, à savoir :

- **La production** : Quel est le potentiel de production bio du territoire? Existe-t-il des freins à la conversion ? Existe-t-il des leviers à actionner pour l'encourager ?
- **Les débouchés** : Existe-t-il sur le territoire des débouchés pour les producteurs bio en filières courtes et longues ? Si oui, quels sont-ils ? D'autres sont-ils à imaginer ?
- **Les contextes politique et réglementaire** : La transition agricole du territoire est-elle influencée par son contexte politique et/ou réglementaire? Si oui, de quelle façon ?



Pour répondre à ces 3 axes, l'étude initiale a été complétée par d'autres études permettant d'obtenir une vision plus fine du territoire. Voici un aperçu des résultats.

### Axe « Production » : Etude du profil sociologique des producteurs

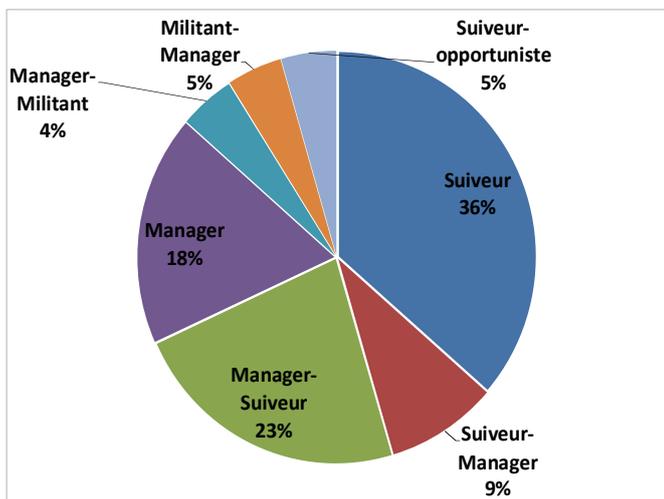
Au total, 22 entretiens ont été réalisés afin de caractériser les producteurs du bassin versant et répertorier leurs principales préoccupations. Cette étude a permis notamment de situer les producteurs en fonction de 4 profils types : suiveur, manager, militant, opportuniste. Les plus nombreux sont les suiveurs (36%), suivi des managers-suiveurs (23%), puis des

purement managers (18%) - Voir graphique page suivante.

Concernant leurs principales préoccupations, les deux tiers des producteurs conventionnels interrogés craignent l'évolution des marchés de leurs productions, en raison surtout de la volatilité des prix subie sur les marchés.

A l'inverse, l'ensemble des producteurs bio se disent plutôt confiants dans l'avenir de leurs productions.

La problématique de la transmission est également revenue régulièrement dans les discussions. En effet, plus d'un tiers des producteurs interrogés avaient plus de 55 ans et connaissaient des difficultés à transmettre leurs fermes à l'installation.



*Graphique: Profils des producteurs objets de l'enquête*

### Axe « Débouchés » - Etude sur la restauration collective du territoire

La restauration collective offre sur certains territoires des débouchés intéressants. Pour cette raison, nous avons interrogé 151 établissements disposant d'un restaurant collectif sur le territoire.

Au total, plus de 27 200 repas sont produits chaque jour dans ces restaurants. D'après notre enquête, c'est dans les **petits restaurants scolaires en gestion concédée à une entreprise privée**, que les produits bio et/ou locaux sont les plus présents.

Autre information, les 2 premiers freins à l'introduction de produits bio locaux pour les restaurants interrogés semblent être le **prix** et une **offre insuffisante en produits bio et locaux**.

### Axe « Débouchés » - Entretiens avec les distributeurs locaux

Nous avons ensuite cherché à rencontrer les distributeurs de produits bio présents sur le territoire (magasins spécialisés et GMS), afin de connaître leurs besoins en approvisionnements locaux, et si possible identifier les contraintes à lever pour que des producteurs puissent, à terme, travailler en direct avec eux.

D'après notre enquête, tous les magasins interrogés font face à des difficultés d'approvisionnement locaux. Les magasins spécialisés sont essentiellement observés en **légumes secs** (lentilles vertes, haricots rouges, pois chiches).

Les grandes surfaces, qui travaillent peu avec des producteurs bio locaux, remarquent surtout des problèmes d'approvisionnements en **fruits et légumes**.

Bien qu'elles affichent la volonté d'intégrer davantage de productions locales à leurs étals, les GMS trouvent compliqué de devoir **gérer plusieurs fournisseurs**.

\*\*\*

L'étude du développement de l'agriculture bio sur les bassins versants Ribou-Verdon-Rucette nous a permis d'étudier de nombreux aspects du territoire et de récolter de **précieux éléments** (liste des points de ventes de produits bio, carte des parcelles cultivées en bio, etc.) à votre disposition si besoin.

Véritable « **point de départ** », cette étude annonce la mise en œuvre de **plusieurs actions concrètes** pour le développement de la production bio sur le territoire du choletais. Affaire à suivre !

## Les Bio'pratiquent 2019 : Liste des fermes ouvertes en Maine et Loire

Comme chaque année, en **novembre**, les **Bio'pratiquent** s'organisent sur toute la Région Pays de la Loire. Découvrez tout le programme sur [www.biopaysdelaloire.fr](http://www.biopaysdelaloire.fr) et, ci-dessous, **les dates en Maine-et-Loire** :

- **Mardi 05/11 « L'agroforesterie sur terres drainées, c'est possible »**  
Élevage de bovins lait à YZERNAY
- **Mercredi 06/11 « La biodiversité dans ses vignes : un levier efficace pour leur santé »**  
Exploitation viticole à RABLAY S/ LAYON
- **Judi 14/11 « Entretenir son sol pour un verger en bonne santé »**  
Ferme arboricole à St LAURENT DU MOTTAY
- **Mardi 19/11 « Réussir économiquement & techniquement ses cultures fourragères bio »**  
Élevage de bovins lait à CHEMILLÉ
- **Judi 28/11 « Passer en bio sans s'agrandir, c'est possible ! »** (élevage de bovins laitiers) à ANDREZÉ

**Contact** : Mathy Roche : [mathygabbanjou@orange.fr](mailto:mathygabbanjou@orange.fr) - 02 41 37 19 39



## Pass'collectivité vers une transition agricole et alimentaire sur Châteauneuf-sur-Sarthe

**Le Pass'collectivité est une méthodologie proposée par le réseau bio des Pays de la Loire. Il permet aux collectivités qui le désirent d'être accompagnées dans leur projet de transition agricole et alimentaire tout en restant actrices. Cette méthode s'appuie sur le dialogue territorial et utilise des techniques d'animation participative pour conduire des acteurs d'intérêts divers à la concrétisation d'un projet commun. La commune de Châteauneuf-sur-Sarthe s'est lancée dans l'aventure!**

Depuis mars 2018, la municipalité de Châteauneuf-sur-Sarthe a mené plusieurs actions en faveur du développement des produits bio, locaux et labellisés dans le restaurant scolaire de l'école Marcel Pagnol.

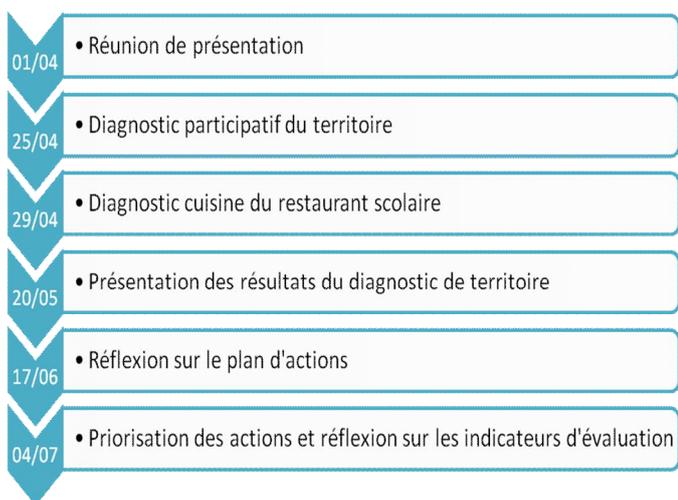
En 2019, elle s'est tournée vers le GABB Anjou pour aller plus loin et lancer un Pass'collectivité. Maître d'ouvrage, la commune est à la fois coordinatrice et animatrice du projet. En situation d'accompagnement, le GABB Anjou suit les réflexions et conseille sur les méthodes à mettre en œuvre à chaque étape du projet.

Ce type de projet s'articule toujours en **5 étapes** :

- L'engagement de la collectivité et des partenaires,
- Le diagnostic du territoire,
- La co-écriture d'un plan d'actions,
- La mise en œuvre et le suivi des premières actions,
- L'évaluation.

D'avril à juillet 2019, **6 réunions** ont rassemblé différents acteurs du territoire sur la commune et ont permis d'achever collectivement la phase de diagnostic.

Calendrier du projet Pass'collectivité :



La phase de diagnostic a permis de mettre en évidence :

- Un nombre important de fermes biologiques autour de la commune,
- Une dynamique déjà existante autour de l'alimentation, avec la mise en place de partenariats avec des producteurs biologiques et/ou locaux pour la livraison des restaurants scolaires, l'organisation de visites de fermes biologiques pour les scolaires, la présence d'AMAPs.

La commune fait également partie de la zone classée Natura 2000 des Basses Vallées Angevines, d'où l'application de mesures visant la préservation des milieux aquatiques, prairiaux et boisés.

A l'issue du diagnostic, les acteurs ont défini un plan d'actions décliné en **6 thématiques** :

- **Ateliers pratiques** (cuisine, jardinage...)
- **Biodiversité** (ruches, poulaillers, arbres fruitiers...)
- **Approvisionnements** (produits bio et/ou locaux dans les restaurants collectifs et commerces...)
- **Animations thématiques** (visite de fermes biologiques, repas à thèmes...)
- **Sensibilisation** (agriculteurs, enfants, habitants...)
- **Création d'un marché bio et local.**



=> Les **prochaines étapes du Pass'collectivité** sont, dès la Rentrée, la concrétisation des premières actions : l'introduction de produits bios à la cantine et le lancement d'ateliers jardinage. Ces actions seront évaluées et ajustées en fin d'année.



## Layon, diagnostic d'opportunité du développement de l'agriculture bio

### Le 4 juillet s'est tenu le 2<sup>ème</sup> comité de pilotage du diagnostic du potentiel de développement de l'AB sur le bassin versant Layon Aubance Louets.

Depuis avril, nous collectons des informations sur les productions agricoles du territoire et les marges de progression pour la commercialisation de produits biologiques. Après avoir recueilli et analysé des données théoriques, nous avons cherché à rencontrer l'ensemble des personnes reliées à l'agriculture, des producteurs aux commerçants, en passant par les transformateurs et même les amapiens, pour répondre à la question : quels sont les freins et les leviers pour le développement de l'AB sur notre territoire ? Nous mobilisons aussi les élus

des collectivités pour travailler sur le contexte politique et réglementaire. Le comité de pilotage a été l'occasion de valider les conclusions de cette étude et de commencer à discuter de pistes d'actions. La finalité de cette étude est en effet de rédiger un programme d'actions pour soutenir l'AB. Le syndicat de bassin versant porte ce projet dans l'objectif de réduire la pollution de l'eau en pesticides. Les rendez-vous pris pour l'étude ont donc aussi été l'occasion de présenter aux acteurs du territoire ce projet de soutien à l'AB. Il reste donc 3 mois pour remobiliser ces bonnes volontés afin de concevoir ensemble un programme d'action qui soit le plus fructueux possible.

## Retour de formation sur l'Organisme agricole en biodynamie

Emeline

Le 9 juillet, 9 agriculteurs se sont retrouvés à Saint-Georges-sur-Layon pour approfondir un principe central de la biodynamie : l'organisme agricole. Hervé Simonneau, polyculteur-éleveur biodynamiste et Patrick Thomas, vigneron bio et biodynamiste à la retraite, ont partagé leurs connaissances.

### Un peu d'histoire...

La biodynamie a débuté dans les années 1920. Un petit groupe d'agriculteurs inquiets de la baisse de qualité et de quantité des produits agricole a fait appel à Rudolph Steiner (1861-1925). Ce dernier, philosophe et scientifique autrichien est connu pour être le fondateur de l'Anthroposophie. En 1924, il donne un cycle de huit conférences en Allemagne, connues sous le nom de « Cours aux agriculteurs », où il pose les fondements de la biodynamie en agriculture, avec des choses très précises telles que les préparations biodynamiques. La biodynamie prône principalement un respect de la nature des plantes et des animaux dans le travail.

### Qu'est ce que c'est un organisme agricole ?

Un organisme agricole est un organisme vivant autonome, dans lequel il existe de nombreuses interactions : entre les êtres-vivants et le sol, entre les végétaux eux-mêmes, entre les végétaux et les animaux et entre les animaux eux-mêmes. Il se base sur la salutogénèse, en opposition à la pathogénèse. C'est-à-dire que l'on fait en sorte que les conditions qui maintiennent la ferme en bonne santé soient présentes et se renforcent. On préserve ainsi la santé globale au lieu de soigner. La ferme de polyculture élevage est la plus proche d'un organisme agricole optimal.



### Deux principes de l'organisme agricole

Un des principes de base est l'autonomie. Les plantes et les animaux proviennent et grandissent sur la ferme. Ils sont ainsi le reflet du terroir et donneront donc des semences, du fourrage et de la fumure à l'image de l'organisme agricole. Le second principe est de prendre en compte les influences sur le vivant des rythmes solaire et lunaire, et du zodiaque en lien avec les planètes. Autant de phases alternant activité et repos, inspiration et expiration de la Terre à respecter.

### Quelles relations avec l'extérieur ?

Un organisme agricole est intégré dans un environnement par nature plus vaste : le paysage. Ainsi, les milieux naturels tels que les haies, les forêts, les mares et les rivières permettent des échanges et apportent une biodiversité qui aide à réguler l'ensemble de l'organisme. Ils doivent donc être préservés.

### Quelle place pour l'Homme ?

A l'intérieur de tout cet organisme, l'Homme devra ressentir et respecter, et savoir vers où il souhaite aller. C'est lui qui dirige et donne les impulsions, comme le cerveau d'un organisme. L'organisme agricole est l'œuvre d'art du paysan biodynamique !.



## Retour sur le voyage d'étude avec les maraîcher.ères en Mayenne

Dans le cadre du groupe d'échanges entre maraîchers & maraîchères bio installé.es du Maine-et-Loire, un voyage d'étude a eu lieu le 5 juin dernier sur deux fermes mayennaises. La thématique mise en lumière était « l'occultation ».

### Qu'est-ce que l'occultation ?

De plus en plus de maraîcher.ères ont recours à l'occultation afin de limiter l'enherbement de leurs légumes. Il s'agit d'une technique de faux semis<sup>1</sup> pouvant être mise en place toute l'année et sur différentes espèces de légumes. C'est principalement avant les semis de carotte qu'on l'effectue.

### Deux fermes utilisatrices nous ont ouvert leurs portes...

Robert-Jan, de **Radis & Compagnies** à Montflours, terre argilo-limoneuse, nous a présenté ses itinéraires culturaux intégrant différentes méthodes d'occultation (bâche à ensilage, toile tissée) tout au long de l'année. Il complète par un travail du sol à l'aide d'outils auto-construits proposés par l'Atelier Paysan (cultibutte, vibroplanche, butteuse...).

Chez Grégory et Guillaume, du **GAEC Rubarbe** à Saint Denis d'Anjou, terre argilo-limoneuse, l'utilisation de bâches à ensilage est également de rigueur. Ils nous ont offert une démonstration du combiné « faucheuse Taarup + épandeur », qu'ils utilisent pour récolter et épandre le foin en paillage sur certaines cultures, le tout avec un minimum de manutention. En complément, ils passent un girobroyeur et un rotavator pour casser et enfouir superficiellement les engrais verts.

### Comment procéder ?

D'après ces deux maraîchers, les critères de réussite d'une bonne occultation proviennent principalement des 2 éléments « sol » et « humidité ». Pour vous lancer :

1. Préparer le sol avant bâchage. En effet, il n'est pas conseillé de laisser trop de mottes. Surtout si vous souhaitez semer en direct après l'occultation. Car celle-ci ne se casseront pas. Retravailler le sol après débâchage annulera l'effet souhaité au faux semis.
2. Arroser avant bâchage puis maintenir l'humidité sous paillage (mais pas trop !) est essentiel pour garantir la levée des adventices.
3. Laisser en place la bâche : 4 semaines minimum en été, jusqu'à 6 et 8 semaines en hiver. Lorsqu'il fait chaud, la végétation pousse vite et les plantules deviennent sénescentes plus rapidement.
4. Retirer la bâche. Quelques semaines plus tard, les indésirables ont levé et dépéri par manque de lumière et de chaleur. Le sol est prêt à planter ou à semer.

*1 Faux semis : Technique agronomique qui consiste à préparer le sol comme pour un semis, à laisser germer les graines des adventices du sol, puis à détruire les plantules avant de réaliser le semis de l'espèce cultivée.*



Vous êtes maraîcher.ères installé.es et souhaitez rejoindre le groupe d'échanges ou simplement connaître le programme des rencontres à venir. Contactez : Mathy ROCHE, [mathygabbanjou@orange.fr](mailto:mathygabbanjou@orange.fr) – 02.41.37.19.39

### Astuces en plus :

Depuis peu, Grégory & Guillaume **re-bâchent pendant une semaine après le semis des carottes**. Ceci leur évite la battance en cas de grosse pluie et accélère la levée. Ils remarquent que ce n'est pas possible avec toutes les espèces : certaines graines ont besoin de lumière pour lever, tel que le céleri.

Au débâchage et juste avant de semer les carottes, Robert-Jan **réalise un brûlage** afin de bien éliminer la « panic » (panicum), qui parfois résiste tout de même. Pour les cultures d'été, il broie l'engrais vert, installe directement la toile tissée et plante à travers. Attention, il préconise de ne pas appliquer cette méthode aux légumes-feuilles au risque d'observer des problèmes de ravageurs (noctuelle, limace).



## Retour sur l'enquête « restauration collective »

Depuis la publication de la loi EGalim imposant 20% de produits biologiques dans les restaurants collectifs au 1<sup>er</sup> janvier 2022, nous sommes régulièrement sollicités par des collectivités et des restaurants collectifs à la recherche de producteurs biologiques. Pour satisfaire ces demandes, nous avons lancé une enquête auprès des producteurs.

Emeline Boudoux, étudiante en licence pro VITAL (Valorisation, innovation et transformation des produits alimentaires locaux) à l'ESA d'Angers, a été chargée de créer le questionnaire d'enquête et de l'adresser à tous les agriculteurs biologiques de Maine-et-Loire. Cette enquête avait 3 objectifs :

- Identifier l'offre en produits biologiques en 49,
- Connaître l'intérêt des producteurs pour ce débouché « restauration collective »,
- Envisager la création d'une plateforme type « MangerBio ».

### Des producteurs déjà engagés...

Au total, **129 producteurs** ont été interrogés, dont 38 commercialisant déjà leurs produits en restauration collective (principalement des légumes, fruits, viande bovine et produits laitiers à base de lait de vache). Ces producteurs ont choisi ce débouché parce qu'il leur permet de :

- Répondre au marché (suite de la loi EGalim),
  - Offrir une alimentation de qualité aux convives,
  - Diversifier leurs sources de revenus,
  - Participer à l'économie du territoire (circuits courts).
- Ces producteurs mettent par contre en évidence certaines difficultés comme la logistique, le temps, les agréments, l'absence de livraison pendant les vacances en restaurants scolaires, l'irrégularité des commandes ou encore des volumes commandés parfois insuffisants.

### De nouveaux producteurs intéressés...

Pour les 79 producteurs restants, ceux ne commercialisant pas encore en restauration collective, 36 semblent intéressés par ce débouché.

### Vers une plateforme « manger bio » ...

Sur les 129 producteurs interrogés, 86 sont intéressés par le projet de création de plateforme de distribution. Or, depuis 2 ans, le GABB Anjou est en partenariat avec la plateforme Manger Bio 44 pour permettre aux producteurs et aux collectivités d'utiliser ce type d'outil en Maine-et-Loire. Celui-ci permet à des producteurs de **répondre collectivement** à la demande des collectivités, d'avoir des **outils communs** et de fixer des **prix rémunérateurs**.



### Une formation pour imaginer la suite...

Enfin, plus de la moitié des producteurs interrogés souhaitent qu'une réunion d'information soit organisée sur le thème de la restauration collective (logistique, réglementation, besoins et attentes des restaurateurs, état du marché...). Aussi, nous organiserons une formation début 2020 avec le programme suivant :

- Le secteur de la restauration collective
- La réglementation et logistique
- La loi EGalim : la nouvelle réglementation
- Les échanges avec un producteur livrant la restauration collective
- Visite d'une cuisine de restaurant collectif et échanges avec le chef de cuisine
- Présentation de la plateforme Manger Bio 44



**Contact :** Marion Rohrbacher : [mrohrbachergabbanjou@orange.fr](mailto:mrohrbachergabbanjou@orange.fr) - 02 41 37 19 39



## Anticiper sa transmission : quel accompagnement possible ?

Lors de l'Assemblée Générale de mars dernier, un atelier a été consacré à la thématique de la transmission. Dans le précédent Biotop, un article vous présentait les points abordés, tels que les mécanismes sociologiques se mettant en place lors de la visite, sur la ferme, d'un potentiel repreneur. La transmission est une étape importante de la vie d'une ferme, mais aussi du cédant. Il est important de l'anticiper (jusqu'à 10 ans avant le départ en retraite) et de la préparer, seul ou à plusieurs. Différents accompagnements peuvent être envisagés.

### I- Des Formations de groupe

Les formations de groupes permettent aux cédants de se rendre compte qu'ils ne sont pas seuls dans leurs questionnements, de réfléchir à plusieurs, d'échanger, de capter des informations et de faire murir leurs souhaits.

=> Le **GABBAnjou** propose une formation de 4 jours, en partenariat avec Vivre au Pays, pour anticiper les aspects humains, techniques, financiers et administratifs de son projet. La prochaine est programmée à l'automne. La date vous sera communiquée ultérieurement.

=> L'**Afocg** propose également des formations sur la transmission. Retrouvez toutes les infos pratiques dans le catalogue de formation à partir de début septembre !



### 2 - Un accompagnement individuel

L'accompagnement individuel a pour objectif d'anticiper les départs et de permettre la transmission et/ou l'arrivée d'un nouvel associé en mettant en place des conditions favorables pour une transmission de l'exploitation à moyen terme. Cet accompagnement se compose de **2 rendez-vous** sur la ferme, espacés dans le temps, en présence du cédant et, si besoin, de sa famille. Il permet, à l'aide d'un **état des lieux de la ferme, de clarifier le projet de transmission et de définir un plan d'actions à suivre**. Ils permettent un accompagnement individuel personnalisé et une réflexion plus longue concernant la situation de départ de la ferme et les envies des cédants. Si vous avez **entre 52 et 57 ans**, ces rendez-vous sont **finançables à 80% par la DRAAF**.

### 3 - L'accompagnement du binôme cédant-repreneur

Si vous avez déjà trouvé un repreneur, vous pouvez ressentir le besoin d'être accompagné dans la passation/transmission. L'accompagnement du binôme cédant-repreneur est là pour ça.

Ces rendez-vous, organisés en présence du/des cédant/s et du/des repreneur/s, permettent à chacun **d'exprimer ses choix individuels**. Ensemble, **les 2 parties rédigent la convention** détaillant les modalités de la transmission : inventaire, calendrier, prise de décisions... Un temps de réflexion en amont de la rencontre est nécessaire. A la fin du premier rendez-vous, un brouillon de convention est rédigé. Un temps de maturation est ensuite souvent nécessaire pour apporter des modifications. Un deuxième rendez-vous peut ainsi être envisagé.

=> **Dans tous les cas**, que vous soyez cédant ou porteur de projet, vous pouvez nous transmettre votre annonce. Elle sera diffusée sur le site internet du GABB Anjou, dans le bulletin d'info BIOTOP, et dans la lettre Installation/Transmission envoyée par mail aux porteurs de projet. Ce type d'annonce est gratuit pour les adhérents du GABB.

Pour toutes questions ou renseignements, sur les différents accompagnements ou sur la transmission en général :

**Contact** : Emeline Cornet, [ecornetgabbanjou@orange.fr](mailto:ecornetgabbanjou@orange.fr) - 02 41 37 19 39



## Bilan Printemps Bio

La campagne Printemps Bio s'est déroulée du 25 mai au 16 juin 2019. Encore de beaux succès cette année, retours sur deux évènements !

### Les 40 ans de la Maison Gaborit à Maulévrier, les 15 et 16 juin



> Les faisselles coulées à la louche chez Bernard Gaborit.

« La fête fut belle pour nos 40 ans d'agriculture biologique et de transformation traditionnelle puisque ce sont plus de **4000 visiteurs** qui sont venus découvrir la ferme bio et profiter des nombreuses animations proposées ! Ce week-end fut un moment d'échanges et de convivialité avec les nombreux visiteurs, les acteurs bio et locaux ainsi que les éleveurs partenaires. » - Hippolyte Ruchaud, La Maison GABORIT

### Les « 20 ans de bio » à la ferme des Pâtis à Combrée, le 15 juin



> Mats Gabillard présentant le labo de fabrication de pâtes.



> Visite du moulin à farine

## Rencontre le 18 octobre prochain à la brasserie la Piautre de la Ménitré !



**Une filière régionale s'organise entre paysans, producteurs d'orge brassicole et brasseurs des Pays de Loire ! Elle s'appelle « Du champ à la bière » !**

Si vous produisez de l'orge brassicole ou êtes intéressés par cette thématique, vous êtes bienvenu à la rencontre organisée par la CAB (Coordination des Agriculteurs Bio des Pays de la Loire), le vendredi 18 octobre à la Brasserie LA PIAUTRE, à la Ménitré (49). Cette rencontre favorisera les discussions entre les paysans et brasseurs désireux d'approvisionner en orge bio et locale. Les participants échangeront sur l'offre et la demande (orge et malt), sur les variétés recherchées, la qualité des grains... et plus largement de la structuration d'une filière « du champ à la bière » ! Cette séance lancera les premières actions encore à imaginer, telles qu'un voyage d'étude à la découverte d'une filière déjà structurée hors Pays de Loire, des visites de fermes, brasseries et/ou malteries, des formations, des journées techniques, etc.

**Contact :** Emmanuelle Chollet, CAB Pays de Loire, 02 41 18 61 42, [cab.filières@biopaysdelaloire.fr](mailto:cab.filières@biopaysdelaloire.fr)



## Le GABB Anjou a organisé (en plus des journées de formation) :

7 mai	Réunion entre salariés GABBAnjou et Agglomération du Choletais
15 mai	Formation sur l'apprentissage alimentaire du goût avec Marie-Claire Thareau à Cholet
16 mai	Animation pédagogique à Mazé
16 mai	Réunion collective sur l'installation pour les porteurs de projet
20 mai	Réunion pass'collectivité à Châteauneuf sur Sarthe
21 mai	Diagnostic cuisine à l'école primaire privée St Jean Ste Famille à Cholet
23 mai	Restitution diagnostic cuisine à Montreuil-Juigné
28 mai	Visite d'un rucher pour la dernière journée de formation « Mettre en place un rucher simple & économique » à Freigné
Mai-juin	Réalisation de 11 visites écoute-conseil sur le territoire du SAGE Layon-Aubance-Louets
3 juin	Animation sur les écosystèmes pour un collège à Terra Botanica
4 juin	CA GABBAnjou
5 juin	Voyage d'étude avec le groupe d'échanges en maraîchage en Mayenne
6 juin	Réunion bilan intermédiaire année 2 projet Manger Bio Local en Entreprise
6 juin	Réunion de présentation du défi Territoire à Alimentation Positive à Beaufort
7 juin	Intervention en BPREA à l'ESA sur le chiffrage de projet
11 juin	Lauriers de la Fondation de France à Nantes
12 juin	Démonstration du tracteur électrique Sabi Agri sur une ferme maraîchère à St Georges sur Layon
13 juin	Réunion de présentation du défi Territoire à Alimentation Positive à Saumur
17 juin	Réunion entre administrateurs de la Confédération paysanne et du GABB
17 juin	Bureau GABBAnjou
17 juin	Réunion pass'collectivité à Châteauneuf sur Sarthe
19 juin	Formation cuisine alternative à Segré
20 juin	Animation « bio et santé » au restaurant d'entreprise Orange à Angers
20 juin	Tour de plaine sur la multiplication de semences potagères à Tillières
25 juin	CA CAB avec pour sujet « La méthanisation » en Vendée
26 juin	Formation cuisine alternative au lycée Sacré-Cœur à Angers
1 <sup>er</sup> juillet	Journée professionnelle sur les Blés paysans Bio à la Ferme du Pont de l'Arche

## Le GABB Anjou a participé à :

14 mai	Réunion sur la structuration d'un groupe régional des filières céréales bio & locales
12 juin	Inauguration de l'espèce test en maraîchage de la CIAP au Lycée du Fresne à Angers
13 juin	Comité technique régional sur les productions végétales & animales
19 juin	Réunion collective pour créer le catalogue de formations avec Vivre au Pays, le CIVAM, Accueil Paysan et l'Afocg.
25 juin	Rencontre entre animateur.trices et DRAAF sur les nouveaux appels à projet « émergence » à Angers
28 juin	Commission des prescripteurs du SAGE Layon Aubance Louets à Thouarcé
4 juillet	Journée des animateurs « Groupe 30 000 »



## **Plantes Bio-indicatrices : perfectionnement/entraînement à la reconnaissance des plantes**

Réservé aux personnes ayant déjà suivi une formation au diagnostic de sol par les plantes bio indicatrices. Après-midi de reconnaissance de plantes sur le terrain.

Date : 2 septembre 2019

Lieu : Choletais

Intervenant : Adrien Lisée



## **Fonctionnement technique et économique d'une microferme en sol vivant et agroforesterie**

Durée : 3 Jours - Dates : Lundi 9, Mardi 10 et Lundi 16 septembre 2019

Lieu : à définir + visite d'1/2 journée sur une ferme

Intervenant : Frédéric Jouin, maraicher et conseiller technique maraichage au GAB 72



## **S'initier à la géobiologie en agriculture : approche des nuisances et rééquilibrage**

Sur 2 jours : Mardi 17 Septembre et lundi 7 octobre 2019

Lieux : Sur les fermes des participants

Intervenante : Marie-France Fourrier, géobiologue



## **Des clés pour dialoguer sereinement au sein de sa ferme**

Sur 2 jours : Jeudi 19 Septembre et 3 Octobre 2019

Lieu : Gennes Val de Loire

Intervenante : Audrey Detournay, Equitao, spécialisée dans la communication et l'équimédiation.

**Contact** : Emeline Cornet, [ecornetgabbbanjou@orange.fr](mailto:ecornetgabbbanjou@orange.fr) - 02 41 37 19 39

# Groupes d'échanges



## **MARAÎCHAGE**

- 4 septembre, de 16h à 18h, chez Marion Legros, à St léger des Bois

Thème : Gestion de l'eau

- 16 octobre, chez Alban Chauveau, à St Lézin

Thème : La gestion des récoltes d'hiver

- 27 novembre, de 10h à 16h, chez Fleur Lacarelle, à Longué Jumelles

Thème : Bilan de campagne



## **SEMENCES POTAGERES**

- 7 août, Au Biau Jardin, à St Jean de la Croix

**Contact** : Mathy Roche : [mathygabbbanjou@orange.fr](mailto:mathygabbbanjou@orange.fr) - 02 41 37 19 39



## Matériel, céréales, animaux

Vends foin luzerne bio, à Chênehutte, Eric 06.95.39.86.17

Vends foin de prairies. Vends mélange céréalier Vends sacs (big bag) neuf 1t250 norme réutilisable(6:1) dimensions 120\*95\*95 tel 06.30.27.46.60 (expédition possible)

Vends reproducteur Limousin né le 3/10/13, rentré en ferme bio le 7/10/14, type mixte élevage très doux et docile. Dispo en sept 2019. 06.73..55.90.42 ou 06.95.96.47.67

Vends génisses laitières tous âges en croisement d'absorption montbéliarde et vaches taries ou en lait. Ferme de la FOUARDIERE Tél : 06.07.15.42.99

Vends cellule à grain 380 quintaux démontée / Une Vis à grain sur roues (6 à 7 m) / Un petit pressoir à main (300 l) pour fruit ou miel / 06.75.66.04.95

Vends sorgho rouge bio Demeter (biodynamie) récolte 2018 - pour alimentation animale. 12 humidité - 0.5 % d'impureté. 20 T en vrac ou en big bag. Prix : 350 p/T. Vend mélange écart de tri bio Demeter (biodynamie) 2018. Petits grains de triage et brisures composés de Blé – Seigle – Grand Epeautre – Petit Epeautre – pois – Fèveroles - Vesce — millet – sarrasin - tournesol pour alimentation animale. 15 T à 20 T en vrac ou en big bag Prix : 200 p/T GAEC les 3 Rivières 06.86.38.49.78

Vends herse rotative Kuhn 4001 D 4 m. boitier 250 cv, rouleau tube, dents au carbure. Bon état. 06.80.30.60.35 / 3000 p

Vends semoir ébra 2 rangs SU201, 3 paires de disques avec état irréprochable. prix:800 euros 07.83.67.35.12

Vends mélange céréalier BIO (Triticale+Pois+Avoine) à TORFOU, Tony 06.10.67.24.91

**Toutes les annonces à jour sur [www.gabbanjou.com](http://www.gabbanjou.com)**

## Installation/Transmission/Vente

Ferme Bio de 80 ha à céder. 35km au sud d'Angers. Layon Pour début 2022, ferme bio recherche porteurs de projet pour prendre ateliers bovins allaitants(38) avec bœufs, pâtes, accueil à la ferme à l'étage de la maison d'habitation (chambres et table d'hôtes). D'autres ateliers sont envisageables (région de vignes et PAM), Ouverts à toutes prop. Ferme en loc ou en achat poss; elle comprend 70 Ha regroupés autour des bât. adaptés à l'élevage. La prod est écoulee en VD, en AMAP et table d'hôtes. Peu de matériel, plusieurs CUMA à prox. Milieu favorable à la Bio avec d'autres fermes bio contigües et à prox. Poss de parrainage ou autre. Village avec écoles, médecin commerces. tél: 02.41.78.90.59.

GAEC des Peltries à Somloire 49 recherche en prévision du départ à la retraite d'un associé (2-3 ans), un ou plusieurs porteurs de projet pour créer un collectif. Ferme en polyculture élevage vaches allaitantes, porcs, céréales à paille et farine boulangère, en biodynamie depuis 12 ans. Commercialisation en circuit divers. 06.15.08.76.78 / 07.86.27.04.65 [simonneunicolas@yahoo.fr](mailto:simonneunicolas@yahoo.fr)

Cherche associé(e)s pour départ retraite. GAEC 2 associés à Andrezé: 125 ha, vaches allaitantes bio dont une partie vendue en direct. Ouvert à d'autres prod en bio. H. Bondu 06.68.60.60.40, [gaec.bocage@gmail.com](mailto:gaec.bocage@gmail.com)

Porteur de projet en polyculture, cherche terres pour m'installer. Céréales et vignes. 15 à 20 hectares en céréales et 1 ou 2ha de vignes [fzuliani@live.fr](mailto:fzuliani@live.fr)/06.71.28.97.86

Producteur d'œufs biologiques en vente directe sur une exploitation de 90ha propose 1 à 10ha pour accompagner un nouveau projet, [earl.picoti@gmail.com](mailto:earl.picoti@gmail.com)

Cherche porteurs de projet pour reprise à plusieurs. Ferme laitière en bio, 110 ha drainés. Adaptées pour polyculture élevage. Bât. d'élevage et maison d'hab. Souhait des cédants que la ferme soit reprise en bio, ouverts à un partage entre plusieurs repreneurs. Bertrand Tual 06.24.48.85.75.

Porteur de projet en viti recherche une expl pour install entre 8 et 15 ha (avec ou sans bât d'expl). Instal. souhaitée en 2020. Zone de recherche assez large (départ. 49, 44, 37). [marc-alexandre.sarot@hotmail.fr](mailto:marc-alexandre.sarot@hotmail.fr) ; 06.33.84.17.99

Recherche bâtiment mobile volaille, 40 M2 maximum, en bon état. Prix raisonnable. Tiphaine Joly, 06.77.78.62.68 49520 le bourg d'iré

Cède activité de vente directe. Bât d'élevages et hangar avec terrain entouré d'une haie. Actu : volailles/lapins/agneaux. Atelier de transfo, point de vente sur la ferme, reprise éventuelle de la clientèle sur les marchés. Ouverts à toutes propositions. Ferme des 3 boudins. Vernantes. 02.41.51.58.02. 06.76.47.04.40

A céder ferme à taille humaine en volailles bio 28 ha Sud Maine et Loire à partir de 2021 : bât 2X 400m2 avec Coopérative -Vente directe (amap) avec abattage à la ferme, maison disponible sur place. Photos sur demande Ferme des Harbaux Alain Chazerault La Taunière 49310 Montilliers 06.89.86.01.89 [chazerault.alain@wanadoo.fr](mailto:chazerault.alain@wanadoo.fr)

Domaine de Poizieux - Ferme de 20 ha de terres déjà en bio à transmettre pour projet à définir (maraichage, céréales, boulange, petit élevage...). Claire Billaux 06.75.66.04.95

A vendre ou à louer ferme laitière dans le NO d'Angers, secteur Segré. Poss de diviser la ferme en 2 expl. Tout projets agricole peut y être envisagé. 06.34.17.08.94/ 06.66.48.25.47

Vends boulangerie Bio et maison attenante/ Soulaines s/Aubance 02.41.45.32.17marie.larcher49@orange.fr

Ferme familiale en céréales bio depuis 20 ans, avec atelier de fab. de pâtes sèches depuis 5 ans, recherche salarié polyvalent : cultures-prod des pâtes-entretien matériel. Exp demandée en expl. agricole. Sensibilité à la bio. Intérêt pour la transfo. Qualités relationnelles. Sens des resp. Poste pouvant évoluer vers une asso (remplacement d'associé). Contact : Mats GABILLARD 06.32.45.45.99

Vends exploitation caprine bio + maison 4 ch. 90 places, 25 ha, fromagerie 90 m2. Tel : 07.50.89.69.32